



Communiqué

Date 5 décembre 2023

Calendrier d'émission des emprunts de la Confédération et des créances comptables à court terme pour 2024

L'Administration fédérale des finances (AFF) prévoit d'émettre, en 2024, des emprunts pour une valeur nominale de 5 milliards de francs. Compte tenu d'un emprunt arrivant à échéance en 2024, l'encours des emprunts fédéraux augmentera de 1,8 milliard. L'encours des créances comptables à court terme (CCCT) sera compris dans une fourchette allant de 10 à 16 milliards. Les appels d'offres auront lieu chaque mois, sauf en août, en ce qui concerne les emprunts et chaque semaine pour ce qui est des CCCT.

À l'heure actuelle, la Confédération prévoit un besoin de financement de près de 4 milliards pour l'année à venir. Celui-ci s'explique principalement par l'échéance d'un emprunt de quelque 3,2 milliards, ainsi que par les besoins généraux de financement de la Confédération.

Emprunts fédéraux

Il est prévu que les appels d'offres concernant les emprunts portent sur une valeur nominale d'environ 5 milliards (8 milliards en 2023). Les fonds levés permettront, d'une part, de répondre aux besoins de financement de la Confédération (4 milliards) et, d'autre part, de réduire de 1 milliard l'encours des CCCT (env. 14 milliards actuellement). Un emprunt de 3,2 milliards arrivera à échéance en juin 2024 (4,6 milliards en 2023). En fin de compte, l'encours nominal des emprunts augmentera donc de 1,8 milliard.

Les souscriptions auront lieu le deuxième mercredi de chaque mois, de 9 h 30 à 11 h 00, sauf en août, mois durant lequel aucun appel d'offres n'est prévu. L'AFF indiquera en temps voulu si les émissions optionnelles d'octobre et de décembre ont lieu. Les détails concernant les emprunts émis (durée) et la date de libération seront publiés le jour ouvré précédant l'appel d'offres.

Communiqué

Dates des appels d'offres des emprunts de la Confédération (voir aussi le calendrier des émissions):

10.01.2024
14.02.2024
13.03.2024
10.04.2024
08.05.2024
12.06.2024
10.07.2024
11.09.2024
09.10.2024 (émission optionnelle)
13.11.2024
11.12.2024 (émission optionnelle)

Entre ces dates, il sera toujours possible d'acheter des tranches pour compte propre auprès de la Trésorerie fédérale.

Créances comptables à court terme (CCCT)

L'encours des CCCT pour l'année à venir sera maintenu dans une fourchette allant de 10 à 16 milliards (montant à la fin de 2023: env. 14 milliards). La Confédération pourra ainsi réagir rapidement si les fonds requis augmentent ou diminuent en raison de l'évolution des conditions.

Les CCCT seront émises chaque mardi et devront être payées deux jours plus tard à leur prix de souscription. Comme pour les emprunts, la souscription courra de 9 h 30 à 11 h 00. Les détails concernant les appels d'offres figurent dans le calendrier des émissions.

Informations complémentaires

Le calendrier et les résultats des émissions ainsi que d'autres renseignements sur les emprunts de la Confédération et les CCCT sont disponibles sur les sites Internet de l'AFF (www.efv.admin.ch) et de la Banque nationale suisse (www.snb.ch).

Renseignements:

Philipp Rohr, responsable de la communication,
Administration fédérale des finances AFF
n° tél. +41 58 465 16 06,
kommunikation@efv.admin.ch

Département responsable:

Département fédéral des finances DFF

Sous www.dff.admin.ch, le présent communiqué est complété par les documents suivants:

- Emprunts de la Confédération – calendrier des émissions 2024
- Créances comptables à court terme – calendrier des émissions 2024